



2022-320

Occupation du domaine public
Parking de Kerbihan
European Camping Group

Le Maire de la Commune de LA TRINITE SUR MER,

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision du Maire du 29 avril 2022 fixant le montant des tarifs d'occupation du domaine public,

Vu la demande de la gestionnaire de contrat, Madame TESSON-FELL Véronique, pour l'entreprise European Camping Group chargé du transport de Mobil-homes, adresse :

Eurocamp, Chelford House
Gadbrook Park, Rudheath Way, Northwich CW9 7LN

Considérant l'occupation du domaine public constaté par l'agent de police municipale,

ARRETE

ARTICLE PREMIER

Du jeudi 24 novembre au mercredi 30 novembre, la société de transport ECG European Camping Group, chargé du transport des mobil-homes du camping de la Baie, est autorisée à stationner temporairement des habitations mobiles sur le parking de Ty Guard.

ARTICLE DEUXIEME

Le montant de l'indemnité est fixé à :

-Droit fixe sur constatation de police : 120,00 €

-4 habitations mobiles pendant 5 jours + 3 habitations pendant 1 jour dont le détail est ainsi calculé : $9m \times 3m = 27m^2 \times 4 \text{ unités} \times 5 \text{ jours}$ et $9m \times 3m = 27m^2 \times 3 \text{ unités} \times 1 \text{ jours}$ qui font au total une occupation de $27m^2 \times 0.75 \times 4 \times 5 = 405 \text{ €}$ pour 4 mobil-homes pour 5 jours

- 3 habitations mobiles pour 1 jours = $27m^2 \times 0,75 \text{cts} \times 3 = 60,75\text{€}$

TOTAL redevance : $120+405+60.75 = 585,75 \text{ €}$

ARTICLE TROISIEME

La Police Municipale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté à :

- La Police Municipale,
- Les Services Techniques,
- Le service comptabilité
- European Camping Group

Fait à LA TRINITE SUR MER, le 28 novembre 2022

Le Maire,

Yves NORMAND



Affiché le :